

## Registre SCESp

Numéro d'accréditation : SCESp 0054

Norme internationale :	ISO/CEI 17065:2012	
Norme suisse :	SN EN ISO/CEI 17065:2013	
OIC - Organisme Intercantonal de Certification Sàrl Avenue d'Ouchy 66 Case postale 1080 1001 Lausanne	Responsable :	Robin Zambaz
	Responsable SM :	Christian Beuret
	Téléphone :	+41 21 601 53 75
	E-Mail :	<a href="mailto:info@oic-izs.ch">info@oic-izs.ch</a>
	Internet :	<a href="mailto:c.beuret@oic-izs.ch">c.beuret@oic-izs.ch</a>
	Première accréditation :	15.11.1999
	Accréditation actuelle :	15.11.2019 au 14.11.2024
Registre voir :	<a href="http://www.sas.admin.ch">www.sas.admin.ch</a> (Organismes accrédités)	

### Portée de l'accréditation dès le 13.12.2023

#### Organisme de certification pour produits de l'agriculture et produits alimentaires transformés

Normes	Domaines techniques accordés	Remarques
<b>Domaine réglementé</b>		
Ordonnance sur les désignations « montagne » et « alpage », ODMA (RS 910.19)	Produits agricoles végétaux et animaux, et produits agricoles végétaux et animaux transformés	Protection de produits de montagne et d'alpage
Ordonnance sur les parcs d'importance nationale OParcs (RS 451.36)	Produits des parcs, catégorie A (produits alimentaires)	Protection de produits des parcs, en tenant compte des exigences minimales définies au plan national concernant les marques régionales, parties A-B-C
<b>AOP/ IGP produits viande</b>		
Cahier des charges Saucisse d'Ajoie	« Saucisse d'Ajoie » (Indication Géographique Protégée)	Selon Ordonnance sur les AOP et les IGP (RS 910.12)
Cahier des charges Saucisson Neuchâtelois / Saucisse Neuchâteloise	« Saucisson Neuchâtelois » / « Saucisse Neuchâteloise » (Indication Géographique Protégée)	Selon Ordonnance sur les AOP et les IGP (RS 910.12)
Cahier des charges Viande séchée du Valais	« Viande séchée du Valais » (Indication Géographique Protégée)	Selon Ordonnance sur les AOP et les IGP (RS 910.12)



## Registre SCESp

## Numéro d'accréditation : SCESp 0054

Normes	Domaines techniques accordés	Remarques
Cahier des charges Jambon cru du Valais	« Jambon cru du Valais » (Indication Géographique Protégée)	Selon Ordonnance sur les AOP et les IGP (RS 910.12)
Cahier des charges Lard sec du Valais	« Lard sec du Valais » (Indication Géographique Protégée)	Selon Ordonnance sur les AOP et les IGP (RS 910.12)
Cahier des charges Longeole	« Longeole » (Indication Géographique Protégée)	Selon Ordonnance sur les AOP et les IGP (RS 910.12)
Cahier des charges Berner Zungenwurst	« Berner Zungenwurst » (Indication Géographique Protégée)	Selon Ordonnance sur les AOP et les IGP (RS 910.12)
Cahier des charges Boutefas	« Boutefas » (Appellation d'Origine Protégée)	Selon Ordonnance sur les AOP et les IGP (RS 910.12)
Cahier des charges Jambon de la Borne	« Jambon de la Borne » (Appellation d'Origine Protégée)	Selon Ordonnance sur les AOP et les IGP (RS 910.12)
<b>AOP/IGP produits laitier</b>		
Cahier des charges Berner Alpkäse – Berner Hobelkäse	« Berner Alpkäse – Berner Hobelkäse » (Appellation d'Origine Protégée)	Selon Ordonnance sur les AOP et les IGP (RS 910.12)
Cahier des charges Emmentaler	« Emmentaler » (Appellation d'Origine Protégée)	Selon Ordonnance sur les AOP et les IGP (RS 910.12)
Cahier des charges Gruyère	« Gruyère » (Appellation d'Origine Protégée)	Selon Ordonnance sur les AOP et les IGP (RS 910.12)
Cahier des charges L'Etivaz	« L'Etivaz » (Appellation d'Origine Protégée)	Selon Ordonnance sur les AOP et les IGP (RS 910.12)
Cahier des charges Formaggio d'alpe ticinese	« Formaggio d'alpe ticinese » (Appellation d'Origine Protégée)	Selon Ordonnance sur les AOP et les IGP (RS 910.12)
Cahier des charges Tête de Moine	« Tête de Moine, fromage de Bel-lelay » (Appellation d'Origine Protégée)	Selon Ordonnance sur les AOP et les IGP (RS 910.12)
Cahier des charges Vacherin Fribourgeois	« Vacherin Fribourgeois » (Appellation d'Origine Protégée)	Selon Ordonnance sur les AOP et les IGP (RS 910.12)
Cahier des charges Vacherin Mont-d'Or	« Vacherin Mont-d'Or » (Appellation d'Origine Protégée)	Selon Ordonnance sur les AOP et les IGP (RS 910.12)
Cahier de charges Raclette du Valais	« Raclette du Valais » (Appellation d'Origine Protégée)	Selon Ordonnance sur les AOP et les IGP (RS 910.12)



## Registre SCESp

## Numéro d'accréditation : SCESp 0054

Normes	Domaines techniques accordés	Remarques
<b>AOP/IGP autres produits</b>		
Cahier des charges Abricotine	« Abricotine, Eau de vie d'abricots du Valais » (Appellation d'Origine Protégée)	Selon Ordonnance sur les AOP et les IGP (RS 910.12)
Cahier des charges Eau de vie de poires du Valais	« Eau de vie de poires du Valais » (Appellation d'Origine Protégée)	Selon Ordonnance sur les AOP et les IGP (RS 910.12)
Cahier des charges Munder Safran	« Munder Safran » (Appellation d'Origine Protégée)	Selon Ordonnance sur les AOP et les IGP (RS 910.12)
Cahier des charges Pain de seigle valaisan	« Pain de seigle valaisan » (Appellation d'Origine Protégée)	Selon Ordonnance sur les AOP et les IGP (RS 910.12)
Cahier des charges Damassine	« Damassine » (Appellation d'Origine Protégée)	Selon Ordonnance sur les AOP et les IGP (RS 910.12)
Cahier des charges Huile de noix vaudoise	«Huile de noix vaudoise» (Appellation d'Origine Protégée)	Selon Ordonnance sur les AOP et les IGP (RS 910.12)
Cahier des charges Plant Robert – Plant Robez – Plant Robaz	Plant Robert – Robez – Robaz Marque figurative	Marque n°509002/2003 enregistrée à l'IPI

Abréviation	Signification
AOP	Appellation d'Origine Protégée
DFI	Département fédéral de l'Intérieur
IGP	Indication Géographique Protégée
IPI	Institut fédéral de la Propriété Intellectuelle

\* / \* / \* / \* / \*